



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

■ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirringarten, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

■ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

■ 03 87 96 50 41

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 11 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h 30

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

Appeler le 15 en cas d'urgence

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

■ 03 87 06 53 34

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

■ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

■ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

■ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

■ 03 87 78 06 99

Janvier 2022

Les vœux du Maire

Chers Baerenthaloises et Baerenthalois, de cœur, d'adoption, d'origine...

L'année 2021 se termine. Encore perturbée par la pandémie de la Covid-19, elle ne nous a pas encore permis de retrouver cette liberté à laquelle nous étions tant habitués. Certes, la situation est moins dramatique qu'elle ne l'était au plus fort de la crise sanitaire, mais la prudence reste de mise.

2022, c'est évidemment l'espoir de jours meilleurs. De nombreux défis nous attendent. Une année électorale avec les présidentielles et les législatives où chacun pourra s'exprimer. Une année de challenges à relever dans notre quotidien : réussir dans les délais la réhabilitation du presbytère et donner un avenir médical à notre commune et territoire. Relever le défi d'une gestion réussie et pérenne de notre camping avec des partenaires fiables et sérieux. Remettre sur le métier le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), finalement annulé par le tribunal administratif, pour en faire un document adapté aux enjeux de demain et notamment aux besoins de réhabilitation des logements déjà existant pour y accueillir de nouvelles forces vives. Appuyer nos commerçants, artisans, associations, durement éprouvés ces derniers mois et qui méritent tout notre soutien. Adapter notre conduite environnementale pour apporter, chacun à son humble niveau, notre contribution à la sauvegarde de notre espace de vie. Bref, être acteur de notre quotidien pour en faire partie.

A l'heure de notre rétrospective annuelle, j'ai évidemment une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher et qui sont dans le deuil. Une pensée aussi pour le corps médical, personnel soignant et les aidants à la personne, mis lourdement à contribution ces derniers mois, dans l'attente de jours meilleurs qui tardent tant. Pour nos enseignants et accompagnants à la vie scolaire et périscolaire, contraints tous les jours de suivre les innombrables directives et de s'y adapter sans cesse. Aux bénévoles, aux élus et aux membres du conseil municipal des jeunes, au personnel communal, tous impliqués dans le fonctionnement quotidien de notre beau village.

Un petit clin d'œil à nos anciens, privés cette année encore des traditionnelles retrouvailles de fin d'année et tout particulièrement à nos 11 nonagénaires de 90 ans et plus pour leur belle longévité.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous encourage à la confiance, au partage et à l'espoir en des jours meilleurs. Je vous souhaite avant tout la santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Malgré toutes les inquiétudes qui peuvent altérer votre quotidien, faites comme Voltaire et « Décidez d'être heureux car c'est bon pour la santé ».

Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous.

Bien à vous.

Serge WEIL
Maire de Baerenthal



Décisions du Conseil Municipal — Séance du 20 décembre 2021

Le compte rendu de la séance du 19 novembre 2021 a été adopté à l'unanimité.

A – Adoption de la convention de location d'une partie de la parcelle cadastrée Section 2 n°17

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, la proposition de convention de location proposée par la société Valocîme, société spécialisée dans la gestion de pylônes accueillant les différents opérateurs mobiles. Cette convention concerne la partie de la parcelle où se situe le pylône installé en 2019 sur la commune de Baerenthal et débutera à l'issue de la convention actuellement en place.

B – Adhésion à la mission « RGPD » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle

Le règlement européen n°2016/679 dit « RGPD » (règlement général sur la protection des données) impose de nouvelles obligations aux collectivités en matière de sécurité des données à caractère personnel.

Afin de gérer ces nouvelles obligations, le conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention de mutualisation proposée par le centre de gestion afin de pouvoir disposer d'un délégué à la protection des données qui mettra son expertise au service de la commune.

C – Projet de circuit écotouristique

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour un projet de circuit écotouristique qui s'étendrait de la zone Natura 2000, en amont de l'étang de pêche, jusqu'à la zone de pêche en mode « no kill » dans la partie de la Zinsel se situant au Muhlthal.

Ce circuit sera jalonné de panneaux explicatifs qui mettra en valeur la faune et la flore présentes le long de l'étang et de la rivière mais aussi l'aspect historique de la rivière. Ce projet permettra de proposer une nouvelle offre de parcours aux habitants de la commune et aux nombreux randonneurs extérieurs.

Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention à hauteur de 80 % du montant estimé, à savoir 20.000 Euros.

D – Demande de subvention de fonctionnement

Une demande de versement de subvention a été adressée en Mairie par l'Association Prévention Routière – Comité de Moselle et a fait l'objet d'un avis défavorable du conseil municipal.

Belle retraite à Sylvie Boillod

Après avoir passé 15 ans au service de la commune de Baerenthal, pour gérer l'Agence Postale Communale, Sylvie Boillod va faire valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2022.

Elle sera remplacée, dès le 3 janvier, par Anne Kessler qui assumera cette fonction dans le cadre d'un aménagement de son emploi actuel.

Souhaitons à Sylvie une belle et longue retraite,
à Anne pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'Agence Postale sera désormais ouverte au public, les

- ♦ lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30
- ♦ mercredi de 14 h à 16 h 30



Belle retraite au Docteur Clarisse Cropsal

Après plus de 38 années de bons et de loyaux services à soigner les corps et les âmes d'une patientèle de plus en plus importante, le Docteur Cropsal (Clarisse pour les intimes) a décidé de tirer une légitime révérence pour profiter d'une retraite bien méritée.

Son remplaçant et successeur, le Dr Jean-Luc Goralsky, consultera encore dans ses locaux quelques semaines, le temps que le cabinet médical du presbytère, actuellement en travaux, soit opérationnel.

Nos vœux les plus sincères les accompagnent dans leurs nouveaux itinéraires et défis.



Vie pratique

Poteaux d'incendie

Dans le cadre de la prévention incendie, un nouveau poteau d'incendie a été installé près des habitations du Chemin de la Source d'Argent et un autre a été remplacé rue Printemps d'Alsace.



Accès aux propriétés privées des agents de l'institut national de l'IGN

Un arrêté préfectoral du 13 décembre 2021 autorise les agents de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et des entreprises mandatées par lui, à pénétrer dans les propriétés privées sur le territoire des communes du département de la Moselle, dans le cadre de leur mission de travaux géographiques et forestiers.

Les agents susvisés devront être en possession d'une copie du présent arrêté, qu'ils seront tenus de présenter à toute réquisition.

Une nouveauté en matière de permis de construire !

Au 1^{er} janvier 2022, les usagers pourront saisir l'administration par voie électronique pour toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Concrètement, chaque usager pourra déposer à tout moment (7j/7j et 24h/24h) et en toute sécurité son dossier en ligne sur la plateforme nationale « GEOPERMIS » après avoir créé son compte.

Les bénéfices sont nombreux :

- assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétiludes
- plus de transparence sur l'avancement des dossiers
- des économies de reprographie et d'affranchissement.

La Commune de Baerenthal, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche, s'est dotée des outils numériques adaptés aux enjeux de cette dématérialisation.

L'Etat propose aussi via la plateforme spécifique « AD'AU », disponible sur www.service-public.fr, une assistance à la constitution et au dépôt du dossier en utilisant son compte Service-Public.fr ou France Connect. Cet outil permet de constituer son dossier en ligne et de le déposer ultérieurement sur la plateforme GEOPERMIS.

Pour ceux qui le souhaitent, un dépôt de demande au format papier reste cependant possible.



Chasse

Des battues auront lieu sur :

le lot DECKER :

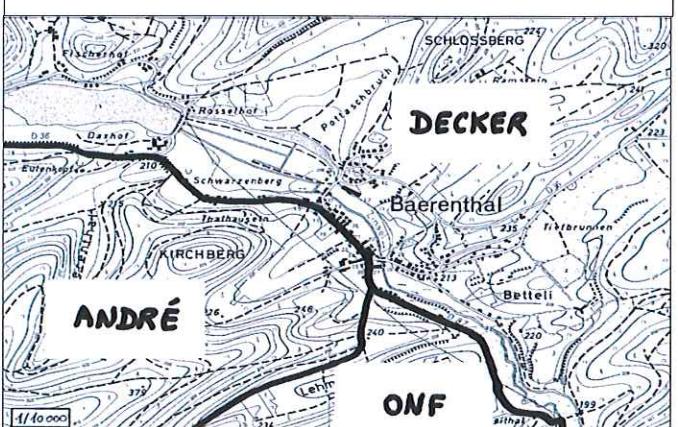
Samedi 15, dimanche 16, samedi 29, dimanche 30 janvier 2022

Le lot ONF :

Mercredi 12 et samedi 29 janvier 2022

Le lot René ANDRÉ :

Samedi 2 et dimanche 23 janvier 2022



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

M. **Berthold Mayer** qui fêtera ses 88 ans le 5 janvier
Mme **Dorette Schmidt** née Jund qui fêtera ses 84 ans le 6 janvier
Mme **Georgette Helf** née Burger qui fêtera ses 87 ans le 11 janvier
Mme **Margot Graf** née Freismuth qui fêtera ses 89 ans le 16 janvier
Mme **Elise Frankhauser** née Munsch qui fêtera ses 86 ans le 29 janvier



Nos condoléances aux familles de :

Mme **Danielle Hoffmann** née Ziliox, décédée le 11 décembre, à l'âge de 57 ans
M. **Marcel Schott**, décédé le 18 décembre, à l'âge de 70 ans
Mme **Nicole Finzel** née Helf, décédée le 22 décembre, à l'âge de 87 ans

Au cours de l'année 2021, la commune aura enregistré :
2 naissances, 1 mariage et 12 décès.

Au 1er janvier 2022, la population totale de Baerenthal est de 777 habitants,
soit 8 habitants en moins par rapport à 2021.

Bloc notes

Lundi 10 janvier : Ramassage des sapins de Noël (sans décos), effectué gratuitement par la commune. Les sapins devront être déposés devant les maisons, la veille ou au plus tard le jour même avant 9 h. Vous pouvez également faire la demande de ramassage en mairie, par mail : mairie@baerenthal.eu

Jeudi 13 et vendredi 14 janvier : Distribution en porte à porte de la nouvelle poubelle extérieure supplémentaire, destinée à recevoir les sacs bleus et les sacs verts (ordures ménagères résiduelles).

Samedi 22 janvier : Journée supplémentaire de distribution de la nouvelle poubelle extérieure, pour les personnes non disponibles lors des passages des 13 et 14 janvier.

Les Sports Réunis de Baerenthal remercient les personnes qui les ont soutenus lors de la vente des cartes de membre.

Ce bulletin municipal vous est offert par :



Tél. : 03 87 96 11 50 - Fax : 03 87 06 16 81

Z.I. Chemin de Dambach
57230 BITCHE

<http://malriat.couverture.free.fr>
E-mail : malriat.couverture@wanadoo.fr